



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2016

Le quinze avril deux mille seize, à dix heures trente, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie de LALBENQUE, sous la présidence de M. Jacques POUGET, Maire.

Etaient présents : Marc ASTRUC, Karine BACH, Magali BOISSET, Patricia CHATELIN, Stéphane DOLO, Michel DURAND, Marie-Christine LAPEYRE, Josiane LINON, Serge LINON, Charles LONJOU, Cristel MARTINEZ, Sébastien NODARI, Philippe PARIAT, Daniel PASQUIER, Paul PINSARD.

Etaient absents excusés ayant donné procuration : Jean-Luc SEGUY a donné procuration à Jacques POUGET, Violette MARCHADIER a donné procuration à Paul PINSARD.

Etait absente excusée : Aline JACQUET.

Madame Cristel MARTINEZ est désignée secrétaire de séance.

Avant d'aborder dans le détail l'ordre du jour, Monsieur le Maire appelle d'éventuelles observations sur le compte-rendu du conseil municipal du 14 mars 2016, en vue de son approbation.

Le compte rendu est voté à la majorité avec un vote contre (Sébastien NODARI) et 2 abstentions (Patricia CHATELIN, Charles LONJOU).

Information sur les décisions prises depuis la dernière séance :

2016-5 : logement T1 à résidence Poilleux attribué à Mme BISMES Hermine pour un montant de 146.95 € à compter du 15/03/2016,

2016-6 : logement T3 à la résidence les marronniers attribué à Mme LACROIX Marie pour un montant de 301.08 €,

2016-7 : Validation et signature du devis de réparation de l'aire de jeux du sol pour un montant de 16 659.60 € TTC à l'entreprise KASO.

ORDRE DU JOUR

1 – Affectation des résultats 2015 pour le budget principal et pour le budget gymnase

BUDGET PRINCIPAL :

La section de fonctionnement est arrêtée pour les montants suivants :

Total des recettes : 1 839 689.99 €

Total des dépenses : 1 569 398.58 €

Excédent de l'exercice : 270 291.41 €

Excédent antérieur de l'exercice : 40 000 €

Résultat cumulé de clôture : 310 291.41 €

La section d'investissement :

Total des dépenses : 905 514.61 €

Total des recettes : 1 287 524.58 €

Résultat d'investissement : 382 009.97 €

Résultat antérieur : - 523 894.18 €

Résultat de clôture : - 141 884.21 €

Situation des restes à réaliser :

Dépenses : 843 900 €

Recettes : 733 388 €

Déficit : - 110 512 €

Besoin de financement de clôture : 252 396.21 €

Projet d'affectation :

Affectation au 1068 : 252 396.21 € (obligatoire)

Affectation complémentaire : 17 895.20 €

Soit un total d'affectation en investissement : 270 291.41 €

Report en fonctionnement : 40 000 €

Compte administratif du budget annexe ASSAINISSEMENT :

Section de fonctionnement :

Recettes : 48 420.01 €

Dépenses : 34 076.56 €

Excédent de l'exercice : 14 343.45 €

Excédent antérieur de l'exercice : 15 000 €

Résultat cumulé de clôture : 29 343.45 €

Section d'investissement :

Dépenses : 26 494.39 €

Recettes : 66 252.55 €

Résultat d'investissement : 39 758.16 €

Résultat antérieur : **43 413.94 €**

Résultat de clôture : 83 172.10 €

Situation des restes à réaliser :

Dépenses : **28 000 €**

Excédent d'investissement de clôture : 55 172.10 €

Pas de besoin d'affectation au budget 2016 car excédent d'investissement.

Report intégral de l'excédent en fonctionnement : ligne OO2 : 29 343.45 €.

Compte administratif du budget GYMNASSE :

Section de fonctionnement :

Recettes : 69 573.99 €

Dépenses : 14 453.43 €

Excédent de l'exercice : 55 120.56 €

Excédent antérieur de l'exercice : 8 879.46 €

Résultat de clôture de fonctionnement : 64 000.02 €

Section d'investissement :

Dépenses : 43 333.32 €

Recettes : 70 228.61 €

Résultat d'investissement : 26 895.29 €

Déficit antérieur : 49 561.61 €

Résultat de clôture : - 22 666.32 €

Pas de restes à réaliser.

Besoin de financement de clôture : - 22 666.32 €

Projet d'affectation au budget 2016 :

Affectation obligatoire au 1068 : 22 666.32 €

Report en section de fonctionnement : 41 333.70 €

Les projets d'affectation des résultats 2015 sont validés à l'unanimité.

2 – Vote des taux des taxes directes locales pour 2016

Suite à la réunion de la commission des finances le 11 Avril sur les orientations budgétaires, il a été présenté le produit prévisionnel de la fiscalité communiqué par les services de la direction des Finances.

Trois hypothèses ont été fournies, **le vote à taux constant, le vote à 1% et le vote à 2%.**

Monsieur le Maire propose une augmentation de 2 % pour anticiper les réductions budgétaires engagées par l'Etat en matière de dotations. Cette année, nous avons une diminution de dotation de 8 107 €, mais cela va croître pour les années suivantes.

Après un long débat, Daniel PASQUIER souhaite que l'on fasse un vote à bulletin secret :

Le vote porte sur une hausse de 2 %, le résultat est le suivant :

14 votes POUR – 3 votes CONTRE (Sébastien NODARI, Patricia CHATELIN, Charles LONJOU) et 1 vote NUL (Daniel PASQUIER).

Les taux sont désormais les suivants :

Taxe d'habitation :	11.10 %
Taxe Foncière bâtie :	14.50 %
Taxe foncière non bâtie :	137.18 %
CFE 2016 :	17.00 %

TOTAL DU PRODUIT	à taux constants	495 676 €
-------------------------	-------------------------	------------------

3 – Présentation et vote des budgets 2016 pour le budget principal, le budget gymnase et le budget annexe assainissement

Budget principal

Monsieur le Maire donne une lecture détaillée de la section de fonctionnement et d'investissement avec le détail des opérations.

Le montant de la section de fonctionnement s'élève à 1 893 911 € (après le vote des 2% de la fiscalité, 9 719 € de plus).

La ventilation de cette recette supplémentaire est affectée au virement de la section d'investissement au chapitre O23.

Après examen et délibération, la section de fonctionnement est votée à la majorité avec 3 oppositions (Sébastien NODARI, Patricia CHATELIN et Charles LONJOU).

La section d'investissement est présentée pour un montant de **2 056 153.21 €**

Le virement complémentaire de la section de fonctionnement au chapitre O21, viendra alimenter

Les opérations suivantes :

- programme voirie 2016 : 5 000 €

➤ mise en accessibilité des bâtiments communaux : 4 719 €.

Soit un cumul de budget des deux sections en dépenses et en recettes de **3 950 064.21 €**.

Le détail des principales opérations d'investissement est le suivant :

* Etude du P.L.U :	6 000.00 €
* Acquisition foncière :	26 000.00 €
* Modernisation locaux mairie, réhabilitation et extension :	8 000.00 €
* Rénovation Piscine 1 ^{ère} tranche :	18 000.00 €
* Cimetière de LALBENQUE :	4 000.00 €
* Espace jeux :	6 000.00 €
* Dissimulations des réseaux sur les secteurs Pauliac et Pech Garlet :	850.00 €
* Acquisition foncière pour extension zone artisanale de Lissaure :	5 900.00 €
* Programme défense incendie :	16 000.00 €
* Maison de la chasse :	2 100.00 €
* Acquisition de panneaux lumineux :	18 000.00 €
* Programme de signalétique :	5 000.00 €
* Rénovation de la piscine 2 ^{ème} tranche :	10 000.00 €
* Acquisitions matériels et mobiliers divers :	63 500.00 €
* Restauration des 3 dernières chapelles :	200 000.00 €
* Eclairage public secteur lotissement les ouradous et la gendarmerie et dissimulations des réseaux basse tension :	60 400.00 €
* Aménagements abords de la piscine	216 000.00 €
* Aménagements cœur de village – secteur II	5 000.00 €
* Programme voirie 2015	23 000.00 €
* Accessibilité église ST QUIRIN, rénovations abat-sons	46 000.00 €
* Aménagement piétonnier giratoire Mercadiol – route de Cahors	250 000.00 €
* Amélioration bâtiments communaux	50 000.00 €
* Projet d'une plaine de jeux	300 000.00 €
* Rénovation des abats sons de l'église ST QUIRIN :	6 300.00 €
* Restauration de la statue de la Vierge de Pitié :	6 000.00 €
* Art, Truffe et Patrimoine :	31 000.00 €
* Mise en accessibilité bâtiments communaux A d'Ap :	34 719.00 €
* Programme voirie 2016 :	50 000.00 €
* Rénovation du monument aux morts avec le poilu :	15 500.00 €
* Dissimulations réseaux basse tension et téléphone sur Paillas :	26 500.00 €
* Rénovation four de St Hilaire :	4 500.00 €
* Modernisation et mise aux normes éclairage public :	15 000.00 €.
* Implantation bornes électriques :	6 000.00 €
* Aménagement paysager de la Foun prioudo :	7 000.00 €

Le budget 2016 est voté à la majorité : 14 voix POUR (avec les 2 pouvoirs celui de Violette MARCHADIER et de Jean-Luc SEGUY) et 3 voix CONTRE (Sébastien NODARI, Patricia CHATELIN, Charles LONJOU) et 1 abstention (Daniel PASQUIER).

Budget annexe gymnase

Le budget de la section de fonctionnement est présenté pour un montant de 96 333.70 € en dépenses et en recettes.

Le budget de la section d'investissement est présenté pour un montant de 135 990.02 € en dépenses et en recettes.

Après lecture et examen du budget gymnase 2016, l'assemblée vote à l'unanimité.

Budget annexe assainissement

Le budget de la section de fonctionnement est présenté pour un montant de 82 343.45 € en dépenses et en recettes.

Le budget de la section d'investissement est présenté pour un montant de 146 965.55 € en dépenses et en recettes.

Le détail des opérations est le suivant :

Opération 19 : acquisitions de matériel spécifique d'exploitation : 8 000 € (restes à réaliser)

Opération 26 : extensions diverses 2015 : 20 000 € (restes à réaliser)

Opération 27 : extensions diverses 2016 : 20 000 €

Opération 28 : achat matériel d'exploitation : 12 000 €

Après lecture et examen, l'assemblée vote à l'unanimité le budget annexe assainissement pour 2016.

4 – Examen et vote des demandes de subventions aux associations

Monsieur Serge LINON, Président de la commission vie associative vous présente le détail des dossiers de subventions reçus et complétés par les associations.

Le montant des crédits votés au budget est de 30 000 € sur l'article 6574.

Le montant des propositions d'attributions faites par la commission s'élève à 23 580 €.

Un état est annexé au compte-rendu.

Après examen et délibération, l'assemblée vote à la majorité avec 14 voix POUR, et 4 ABSTENTIONS (Sébastien NODARI, Charles LONJOU, Patricia CHATELIN et Daniel PASQUIER).

5 – Présentation du programme voirie 2016 : voies communales et voies communautaires

Monsieur Paul PINSARD présente les programmes voirie pour 2016 pour les voies communautaires et pour les voies communales.

Pour les voies communautaires :

Nous avons un budget 2016 : investissement et fonctionnement de 79 937 €

75 % en investissement : 59 953 €

25 % en fonctionnement : 19 984 €

Afin de rester dans l'enveloppe dont nous disposons, la commission propose de retenir les chantiers communautaires qui représentent un montant de **60 644 € TTC**.

Pour les voies communales :

Nous avons travaillé à partir d'une enveloppe de 40 000 € comme l'an dernier, sachant que nous avons un reliquat de 5 000 € ce qui nous donne une possibilité de 45 000 €, plus le transfert de crédits de 5 000 € supplémentaires suite au vote de la fiscalité.

En préambule et avant de faire le chiffrage des travaux sur les voies communales, la commission a souhaité travailler sur la sécurisation des passages piétons et leur mise aux normes avec la pose de panneaux de position et de potelets de sécurité.

L'investissement total des voies communales s'élève à **49 034.35 € TTC** avec l'ensemble des voies retenues.

Ces programmes sont inscrits au budget 2016, et celui-ci vaut délibération.

Charles LONJOU quitte la séance pour obligations professionnelles.

6 – Plan de financement pour la dissimulation de réseaux secteur de Paillas

Lors du conseil municipal du 14 décembre 2015, l'assemblée a donné son accord pour transférer la maîtrise d'ouvrage à la Fédération départementale d'énergies du Lot afin de programmer la dissimulation des réseaux basse tension et téléphone du secteur de Paillas.

Suite à deux études successives faite par l'entreprise sous-traitante de la fédération, la Citel, je vous propose le coût prévisionnel suivant :

- Participation de la commune au réseau basse tension : 7 125 €
- Participation de la commune aux travaux F.T : 21 616.08 €

Soit un total de 25 138.40 € HT et de 28 741.08 € TTC

Plan de financement proposé :

Région (20 %) : 5 000 €

Fonds libres : 23 741.08 €

Après délibération, l'assemblée vote à l'unanimité ce projet de plan de financement.

7 - Plan de financement pour la restauration du monument aux morts avec le poilu

Monsieur Philippe PARIAT, responsable de la commission communication, culture et patrimoine a travaillé sur le projet de restauration d'une sculpture en cuivre représentant un « poilu de 14/18 ».

Le montant de la restauration s'élève à 12 400 € net de taxe, et les frais de déplacement, démontage, remise en place et scellement : 2 650 €, soit un ensemble pour un montant de 15 050 €.

Je vous propose un plan de financement :

Subvention de l'ONACVG : 1 600 € (plafonnée)

(office national des anciens combattants et victimes de guerre)

Subvention du Département au titre du patrimoine remarquable (25%) : 3 762.50 €

Subvention de la Région (25%) : 3 762.50 €

Subvention du Ministère de l'Intérieur (10%) : 1 505 €

Total du financement extérieur : 10 630 €

Fonds libres : 4 420 €

Total de l'opération : 15 050 €

Après examen, l'assemblée valide à l'unanimité ce plan de financement et autorise le Maire à solliciter les partenaires financiers correspondants.

Josiane LINON quitte la séance pour convenances personnelles et donne procuration à Serge LINON, et Marc ASTRUC quitte également la séance pour convenances personnelles et donne procuration à Michel DURAND.

8 – Plan de financement pour la restauration du four à pain de St Hilaire

Monsieur Philippe PARIAT, responsable de la commission communication, culture et patrimoine a travaillé sur le projet de restauration du four à pain de ST HILAIRE.

Il a un premier devis de restauration pour un montant de 3 396.54 € HT, soit 4 075.85 € TTC.

Dans un premier temps, je vous propose le plan de financement suivant :

Subvention auprès du Département (programme patrimoine remarquable) (40%) : 1 360 €

Subvention auprès de la Région (restauration du patrimoine bâti non protégé) (25%) : 850 €

Total du financement extérieur : 2 210 €

Fonds libres y compris la TVA : 1 865.85 €

Total de l'opération : 4 075.85 € TTC.

Après examen, l'assemblée valide à l'unanimité ce plan de financement et autorise le Maire à solliciter les partenaires financiers correspondants.

9 – Modification des effectifs

- Premier point : Suite à la saisine du comité technique paritaire du 3/09/2015 et l'avis favorable rendu le 14/09/2015, je vous propose les suppressions suivantes au niveau du tableau des effectifs :
 - suppression d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe à 6h/semaine
 - Suppression d'un poste vacant d'adjoint technique 2^{ème} classe 8h/semaine
 - Suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à 12 h/semaine.
- Deuxième point : suite au terme d'un contrat d'adaptation à l'emploi le 30/06/2016 après 2 ans de service à 20 h /semaine.
Je vous propose de créer un poste de contractuel pour une durée d'un an à compter du 1/07/2016 à raison de 16 h/semaine en tant qu'adjoint technique de 2^{ème} classe contractuel.
- Troisième point : Afin d'assurer l'entretien quotidien du bâtiment de la piscine durant la période scolaire (mai-juin-début juillet et septembre-octobre), je vous propose d'augmenter le temps de travail d'un adjoint technique 2^{ème} classe titulaire à 31.5 h/semaine à 34 h/semaine à compter du 20 mai 2016.

Après examen et délibération, l'assemblée valide à l'unanimité l'ensemble des 3 points.

10 – Rapport public sur le prix et la qualité du service assainissement (RPOS) pour l'exercice 2015

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et l'assainissement (www.services.eaufrance.fr)

Nous venons d'effectuer la saisie du rapport 2015 en collaboration avec le Syded qui assure l'auto-surveillance de la station d'épuration. Ce document est consultable également en Mairie.

Après examen et délibération, l'assemblée valide à l'unanimité le RPQS 2015.

11 – Sollicitation pour une modification d'emprise du chemin de randonnée équestre au lieu-dit Laborderie

Lors de la séance du 20 avril 2015, Monsieur le Maire avait présenté une sollicitation de M. LEFEVRE Mathieu pour dévier une partie du chemin rural de Laborderie passant au milieu de sa propriété afin d'assurer la sécurité des riverains et du public.

Compte tenu que ce chemin est classé piste équestre au PDIPR, le Maire a demandé avis au Conseil Départemental qui a émis un avis favorable dans la mesure qu'un itinéraire de substitution garantisse le principe de continuité.

Un relevé dressé par un géomètre fait apparaître la partie du chemin rural de Laborderie à aliéner et le chemin de substitution à créer. Il convient au vu de ces éléments de lancer une enquête publique.

Après examen et délibération, l'assemblée autorise à l'unanimité le Maire à lancer une enquête publique pour cette modification d'emprise.

12 – Piscine 2016 : création d'un service civique ou d'un emploi d'avenir

Après avoir effectué un point détaillé sur les modalités d'application de la tarification double du service de la piscine municipale en 2015, celle-ci est tout de même reconduite pour 2016.

Afin de préparer le fonctionnement 2016, je vous propose la création selon les profils à rencontrer d'un emploi d'avenir (35h) pour une polyvalence de tâches.

Elle sera prioritairement affectée au service administratif afin de permettre la préparation en interne du futur départ à la retraite d'un agent.

Je vous sollicite donc pour m'autoriser à conventionner avec l'organisme correspondant (la mission locale pour l'emploi d'avenir) et/ou (les Pep ou la Fol pour le service civique).

Après examen et délibération, l'assemblée valide à l'unanimité la création de l'emploi d'avenir ou emploi civique et autorise le Maire à signer avec la mission locale ou les Pep ou la Fol.

13 – Caf : Convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service sur l'activité périscolaire du 01/01/2016 au 31/12/2017

Dans le cadre du partenariat avec la CAF pour l'activité périscolaire, la Caf nous adresse un projet de convention d'objectifs et de financement pour la prestation de service accueil de loisirs sans hébergement /aide spécifique rythmes éducatifs.

La convention de partenariat financier est proposée pour 2 ans, du 1/01/2016 au 31/12/2017.

Après examen et délibération, l'assemblée valide à l'unanimité cette convention et autorise le Maire à la signer.

14 – Questions diverses

- Suite à l'inscription de l'opération acquisition de sculptures au budget 2016, je vous informe de la demande d'éligibilité de la collectivité auprès des services fiscaux afin de pouvoir recevoir du Mécénat, au vu de l'accord favorable de ces services, je vous proposerai au prochain conseil municipal de délibérer sur cet accord de principe.
- Suite à l'attribution à Mme LACROIX Marie d'un logement T3 à la résidence les marronniers le 15/03/2016, nous avons eu des problèmes d'odeurs suite à la rénovation de peinture. Après une proposition de relogement, la personne a préféré résilier le bail. Elle avait engagé des frais de mise en service Gaz, Electricité et eau pour les ouvertures de comptes, elle demande à ce qu'on lui rembourse ces frais. Je vous sollicite pour m'autoriser à mandater ces frais directement à la locataire en dédommagement. **Accord à l'unanimité.**
- Pour information : Carole DELGA, Présidente de Région propose qu'il sera fixé en Assemblée Plénière du 15/04, une liste de noms pour la nouvelle région et après large consultation citoyenne, l'Assemblée Plénière siégera le 24/06/2016 pour adopter une délibération formulant le nom de la Région.
- Office de tourisme : courrier du 14/03/2016 : proposition de programmation de l'été 2016 avec les découvertes gourmandes : 14/07 – 11 /08 – 18/08. Paul PINSARD indique que la commune de Lalbenque se positionnera l'année prochaine.
- Pour information : arrêté n° DRCP/2016/026 portant schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) du Lot en date du 25/03/2016.
- Suite à l'information tardive des dotations de l'Etat, le 4/04 sur le site de la DGCL (direction générale des collectivités locales), la date limite d'adoption du budget est reporté au 19 avril 2016.
- Madame la Préfète a adressé un courrier relatif au Pacte de responsabilité : entrée en vigueur de la deuxième étape au 1^{er} avril 2016. Document disponible en mairie.
- Pour information, suite à une vente aux enchères avec le SDIS du Lot, nous avons fait l'acquisition d'un Renault Kangoo – pour une mise à prix de 800 € et une offre à 1265.90 €.
- Photocopieur de la mairie : proposition de location sur 5 ans au tarif de 54 € HT/mois, cela correspond à une dépense de 648 € HT/an, soit 777.60 € TTC et sur 5 ans : 3 888 € TTC.
Le coût de maintenance à la copie est de :
Noir et blanc : 0.0054 € HT soit 0.0065 € TTC
Couleur : 0.054 € HT soit 0.0648 € TTC.
Un accord de principe est donné à l'unanimité pour la location.
- Daniel PASQUIER informe l'assemblée sur l'issue de la candidature des communes à la trame verte et bleue proposée par le Parc naturel des Causses du Quercy, la commune avait candidaté mais ce sont les communes de Vers, Corn et St Sulpice qui ont été désignées pilotes pour l'année 2016. Il faudra attendre l'année prochaine. Il s'agissait d'un travail approfondi sur la biodiversité présente sur le territoire.
- Daniel PASQUIER rappelle à l'assemblée la réunion prévue le mercredi 20 avril 2016 à 20 h 30 à la salle des fêtes de Granéjols sur le déploiement des compteurs communicants Linky.
- Paul PINSARD informe les élus au sujet de la réhabilitation des espaces embroussaillés du site de Cournesse, une réunion sera programmée prochainement avec Madame Isabelle LAPEZE et les éleveurs pour convenir de la continuité de l'exploitation.
- Plus aucune question à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 h 15.

Fait à LALBENQUE, le mardi 19 Avril 2016,
 Le Maire
signé
 J.POUGET.

ANNEXE : DETAIL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Nom de l'association	Montant attribué
Pétanque	150 € + 150 €
ARET	150 €
BABEL GUM	150 € + 500 €
Le Chêne Pensant	150 € + 150 €
Lac'Réactivité	150 € + 100 €
Multisport (Volley, Badmington)	150 + 450 €
Model Bateau	150 + 50 €
Ni queue Ni tête	150 € + 150 €
FCLF	3500 € + 1500 €
Cours et Causses toujours	150 € + 450 €
Association ST QUIRIN	150 € + 250 €
Lalbenque Art et Culture	1 500 €
St Hubert Lalbenquoises	150 € + 450 €
Comité des fêtes LALBENQUE	2 500 €
Club Informatique	150 €
Club de pêche	150 € + 100 €
Animation St Génès	400 €
APE écoles publiques	150 € + 550 €
Comité des fêtes de ST HILAIRE	800 €
Anciens combattants FNACA	150 €
Gacail (association des commerçants)	150 € + 350 €
Heures douces	150 € + 350 €
Associations des trufficulteurs	150 € + 650 €
Amics des Païs	150 € + 150 €
Amis de Lalbenque	150 € + 300 €
Futsal	150 €
Afrikeuses	150 €
Cyclo Sport	150 € + 150 €
Les Valparès Rugby	150 € + 850 €
Site remarquable du Goût	150 € + 500 €
Lalbenques Images	150 € + 50 €
Chambre des Métiers 9 apprentis x 80 €	720 €
Ecoles St Thérèse 8 élèves x 45 €	360 €
Prévention routière	400 €
Ecole primaire publique (spectacle Noël)	700 €
Ecole maternelle publique (spectacle Noël)	400 €
Ecole St Thérèse (spectacle Noël)	200 €
TOTAL AFFECTATIONS 2016	23 580 €